

Entre patrimonialisation et exploitation des nuits urbaines

Luc Gwiazdzinski
luc.gwiazdzinski@ujf-grenoble.fr



Selon la Genèse, Dieu sépara la lumière des ténèbres. Il « appela la lumière "jour" et les ténèbres "nuit". Il y eut un soir et il y eut un matin... » Cette alternance essentielle a toujours structuré la vie sur terre, conditionné le fonctionnement de nos villes et l'ensemble de nos rythmes individuels et collectifs. Mais les temps changent. La ville revoit ses nycthémères, la société est bouleversée et l'urbaniste s'interroge. Caricature du jour, la nuit a beaucoup de choses à dire à la ville et au monde.



Depuis l'origine, l'homme n'a eu de cesse que de repousser les limites du monde connu, de domestiquer la nature, d'étendre son emprise sur l'ensemble de la planète. Dans cette conquête du système monde aujourd'hui à peu près achevée, la nuit reste un espace-temps finalement peu investi par l'activité humaine, une dernière frontière, un monde intérieur à explorer. La nuit – temps des ténèbres, de l'obscurité, du sommeil et du couvre-feu - a longtemps été appréhendée comme une discontinuité, un espace-temps éphémère et cyclique, faiblement peuplé et animé. Comme amputée de la moitié de son existence, la ville est longtemps restée livrée aux seuls poètes et artistes. Rares sont les chercheurs, édiles et urbanistes à y avoir trouvé un sujet digne d'intérêt. Mais si la nuit urbaine n'a pas encore livré tous ses secrets, les choses sont en train de changer.

Colonisation accélérée

Pendant des millénaires, les villes sont restées plongées dans le noir. Toutefois, dans sa perpétuelle tentative de s'émanciper des rythmes naturels, l'homme est peu à peu parvenu à artificialiser la vie urbaine et à coloniser la nuit. La lumière a progressivement pris possession de l'espace urbain, gommant en partie l'obscurité menaçante de nos nuits.



Dans cette conquête de la nuit urbaine par la technique et le pouvoir, la généralisation de l'éclairage public a joué un rôle fondamental puisqu'il a rendu possible le développement des activités et l'apparition d'un espace public nocturne. Aujourd'hui, les horaires d'été nous permettent de profiter plus longtemps de l'espace public urbain. L'éclairage public se généralise et sa fonction change progressivement passant de la sécurité à l'agrément. Ainsi, les sons et lumières et les illuminations de bâtiments se multiplient ; des « concepteurs lumière » sculptent la nuit et donnent une identité nocturne à nos cités. Par ailleurs, les entreprises industrielles fonc-

tionnent en continu pour rentabiliser les équipements et, dans la plupart des secteurs, le travail de nuit se banalise mobilisant près de 18 % des salariés. De plus en plus d'entreprises de services se mettent au « 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 », argument publicitaire banal. Partout dans le monde, la tendance générale est à une augmentation de la périodicité, de l'amplitude et de la fréquence des transports. De nombreuses activités décalent leurs horaires vers le soir, les nocturnes commerciales sont de plus en plus nombreuses et l'offre de loisirs nocturnes se développe. La nuit est devenue un secteur économique à part entière. Dans l'espace urbain, les dis-

tributeurs automatiques se multiplient, les « nuits spéciales » font recette et les soirées festives démarrent de plus en plus tard. De plus, le couvre-feu médiatique est terminé : radios et télévisions fonctionnent en continu et Internet permet de surfer toute la nuit. Ainsi, la nuit, qui fut longtemps un espace protégé, doté de lois spécifiques, se banalise. Même les rythmes biologiques semblent bouleversés : on dort moins et s'endort en moyenne à 23 h, soit deux heures plus tard qu'il y a cinquante ans. La nuit urbaine, définie comme la période où les activités sont très réduites, se limite aujourd'hui, à une tranche horaire comprise entre 1 h 30 et 4 h 30 du matin. Plus le territoire est internationalisé, plus la continuité exigée par l'économie et les réseaux s'impose. Pourtant tous les territoires sont concernés.

Nouvelles géographies

Pour quelques heures, une nouvelle géographie de l'activité se met en place installant une partition de l'espace urbain : une ville qui dort ; une ville qui travaille en continu ; une ville qui s'amuse ; une ville vide, simple coquille destinée à accueillir les activités de la journée. Des centralités nocturnes se dégagent, souvent différentes des centralités diurnes. A mesure que l'on avance dans la nuit, l'offre urbaine diminue, la ville rétrécit et se blottit autour de son noyau historique. Les illuminations et l'animation se concentrent dans ces quartiers et la liberté du noctambule en quête de compagnie paraît alors bien illusoire.

Tensions et conflits

Les pressions s'accroissent sur la nuit, qui cristallise des enjeux économiques, politiques et sociaux fondamentaux. Entre le temps international des marchands et le temps local des résidents, entre la ville en continu de l'économie et la ville circadienne du social, entre les lieux des flux et les lieux des stocks, des tensions existent, des



conflits éclatent, des frontières s'érigent qui permettent à l'observateur de repérer la « zone de front », les avancées, les résistances ou les replis de la société et de la ville des 24 heures. La ville qui travaille, la ville qui dort et la ville qui s'amuse ne font pas toujours bon ménage. Dans les centres-villes, des conflits surgissent entre des habitants soucieux de leur tranquillité et des consommateurs bruyants, symboles de l'émergence d'un espace public nocturne. Ailleurs, éclairage intensif et pollution lumineuse obligent à de nouveaux arbitrages.

Nouvelles politiques publiques

Face aux pressions, les autorités tentent de conserver le contrôle (réglementation des raves, couvre-feux, limitation de la circulation des cyclomoteurs...) mais prennent également des initiatives (éclairages, événements festifs gratuits, transports, crèches...) pour rendre les nuits urbaines plus accessibles et hospitalières, ce qui participe à l'accroissement de la flexibilité. Si le grand débat sur la ville 24 heures sur 24 n'a pas encore eu lieu, les initiatives se multiplient



partout. Maires de nuits, Etats généraux de la nuit (Paris, Genève, Lausanne) ou bureaux des temps : partout émergent des initiatives et politiques publiques qui posent la question du droit à la ville et à la nuit.

Urbanisme des temps

Face à ces évolutions, les acteurs de la fabrique urbaine sont poussés à repenser les rapports de la cité et de ses usagers aux temps et aux espaces. Il s'agit de passer de l'événementiel à l'ordinaire, de l'exceptionnel au quotidien avec le déploiement d'un « urbanisme des temps » qui se définit comme l'ensemble des plans, organisations des horaires et actions cohérentes sur l'espace et le temps qui permettent l'organisation optimale des fonctions techniques, sociales et esthétiques de la ville, pour une métropole plus humaine, accessible et hospitalière. L'« urbanisme temporaire » s'intéresse quant à lui

aux modes d'occupation partiels des espaces et temps de la ville et aux « calendriers » d'activités. Cette forme de réversibilité permet de « faire ville » à partir d'une mise en scène et de dispositifs éphémères. Cette fabrique douce de la ville jouant sur le léger, le démontable et le temporaire permet l'expérimentation.

Plus largement, l'approche temporelle interroge la polyvalence, la modularité des espaces, autour de l'idée de « ville malléable ». Elle questionne la notion de « l'habiter temporaire » et oblige à s'interroger sur une « citoyenneté éphémère et situationnelle » et sur une « identité ouverte et situationnelle ». L'instabilité, l'éphémère, le mouvement ou la discontinuité ne signifient pas la fin de l'histoire, de la géographie ou du politique. Ce n'est pas la mort des territoires mais l'acceptation de leur complexité, de leur polymorphisme et de leur polychronie. L'évolution des relations entre temps, espaces et habitants tempo-

raires permet d'imaginer de nouveaux outils et « contrats de confiance ».

Entre sécurité et liberté, patrimonialisation et mise en exploitation, la nuit urbaine nous défie encore. C'est un formidable enjeu pour nos villes, une dernière frontière, un territoire à défricher et une clé d'entrée pour repenser le vivre ensemble et la durabilité des systèmes urbains. C'est un enjeu pour les collectivités qui doivent redéfinir un aménagement dans l'espace et dans le temps afin d'éviter le développement des conflits, la ségrégation temporelle et les effets négatifs du « temps sécateur » qui sépare les groupes et les individus. C'est un enjeu pour les chercheurs qui ne peuvent rêver plus beau projet que de faire le jour sur la nuit. C'est un enjeu pour nous tous enfin. Voulons-nous d'une ville en continu 24 heures sur 24 ? Souhaitons-nous voir la nuit envahie par les valeurs et les règles du jour ? Le jeu en vaut-il la chandelle ?



LUC GWIAZDZINSKI, *1966, est géographe, directeur de l'Institut de géographie alpine (IGA) à l'Université Grenoble Alpes, responsable du Master Innovation et territoire (www.masteriter.fr), chercheur au Laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) au MOTU (Milan) et associé à l'EIREST (Paris 1 Panthéon Sorbonne). Ses travaux portent notamment sur la nuit, la ville 24 heures sur 24 et le chrono-urbanisme.